

COMMUNE DE FOX-AMPHOUX

Département du Var

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FOX-AMPHOUX VENDREDI 05 JUIN 2026 A LA MAIRIE

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à 18h30, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hubert GEOLLE, maire de Fox-Amphoux.

Etaient présents : M. BOURGUIGNON Alain, Mme CAUVET Francine (présente jusqu'à 19H00), M. PALAZZOLI Florent, Adjoints au maire ; M. MURAOUR Michel, Mme BOURGUIGNON Monique, M. SCOZZARI Maurice, M. CARRODANO Gilles, M. FARNAUD Daniel, Mme BAGARRE Régine, M. SIBILOT Eric, Mme SCARICA Béatrice (arrivée à 19H00), Mme DECROIX Céline, conseillers municipaux.

Procuration ont été données :

- Mme CAUVET Francine à M. PALAZZOLI Florent
- Mme BAGARRE Régine à Mme SCARICA Béatrice

Excusées : Mme BONIFASSI Charlène, Mme CASTELLANI Lauren, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. BOURGUIGNON Alain a été élu secrétaire.

Avant de commencer la séance, M. le Maire donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est approuvé par les membres présents et de l'ordre du jour ci-dessous mentionné :

- Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de la constitution du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs,
- Adoption d'un fonds de concours au profit de Territoire d'Energie Var-Symielecvar pour la réalisation de travaux TEE réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage,
- Création d'un plancher dans les locaux de l'ancienne cave coopérative (mise en sécurité),
- Réfection de toiture « cave coopérative », demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var au titre du fonds d'initiative cantonale, année 2026,
- Cession par la Commune de Fox-Amphoux d'une partie du chemin communal dénommé « chemin de Peyroste » en faveur de M. BOUNIQ Pascal,
- Lotissement la Jeansarde 3ème tranche : convention ENEDIS pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif,
- Convention pluriannuelle de pâturage entre la Commune de Fox-Amphoux et M. Gaël CAUVIN,
- Location de la boulangerie communale située « Place de la mairie », montant mensuel du loyer,
- Bail commercial entre la Commune de Fox-Amphoux et le « Fournil de François » représenté par M. SORIA François,
- Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles du CCFF de Fox-Amphoux sur les communes limitrophes,
- Programmation des opérations d'investissement au titre de l'axe 2 « aides aux projets communaux », attribution d'une subvention portant sur l'extension du réseau AEP pour défense incendie du Vieux Village, demande de transfert sur le dossier « programme de restructuration de voirie (Rue Sous Ville et Chemin du Château),
- Attribution des subventions communales au titre de l'année 2026,

- Régularisation d'amortissements antérieurs,
- Modification budgétaire n°1 sur le budget communal 2026,
- Orientation et crédits affectés à la formation des Elus,
- Affaires diverses.

A l'unanimité le conseil municipal approuve le procès-verbal de la dernière réunion et l'ordre du jour est examiné.

Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de la constitution du collège électoral chargé de procéder à l'élection des sénateurs :

Election de 3 délégués : MM. SCOZZARI Maurice, FARNAUD Daniel et SIBILOT Eric se portent candidats pour être délégué. Après vote, ils ont été élus délégués titulaires (11 voix)

Election de 3 délégués suppléants : M. GEOLLE Hubert, Mmes SCARICA Béatrice, DECROIX Céline se portent candidats pour être délégué. Après vote, ils ont été élus délégués suppléants (11 voix)

Adoption d'un fonds de concours au profit de Territoire d'Energie Var-Symielecvar pour la réalisation de travaux TEE réalisés sous sa maîtrise d'ouvrage : M. le Maire indique que l'étude faite par TE 83 portant sur le remplacement des luminaires a été chiffrée à 41 220 E HT avec une aide de 16 745.63 E du TE 83 et une participation à charge de la Commune de 12 451.87 E HT. A l'unanimité, le conseil municipal valide cette opération.

Création d'un plancher dans les locaux de l'ancienne cave coopérative (mise en sécurité) : tenant compte de la nécessité de poursuivre les travaux de réhabilitation de l'ancienne cave coopérative et des subventions accordées sur la création d'un plancher (15 000 E de la Région PACA et 17 620 E de l'Etat DETR 2026), à l'unanimité, le conseil municipal valide le devis établi par la SARL SAMMARTINO d'un montant HT de 64 440.00 E.

Réfection de toiture « cave coopérative », demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Var au titre du fonds d'initiative cantonale, année 2026 : à l'unanimité, le conseil municipal décide de solliciter au titre de l'année 2026, le fonds d'initiative cantonale soit 4 700 E sur une estimation de 8 290 E HT liée aux travaux de toiture ci-dessus mentionnés.

Cession par la Commune de Fox-Amphoux d'une partie du chemin communal dénommé « chemin de Peyroste » en faveur de M. BOUNIQ Pascal : à l'unanimité, le conseil municipal décide de céder une partie du chemin de Peyroste (chemin sans issue) à M. BOUNIQ Pascal comme suit : désaffectation d'une partie du chemin et matérialisation par l'intervention d'un géomètre ; vente du bien 0.65 E/m² ; frais de géomètre, frais de notaire et tous les frais liés à cette cession à charge de M. BOUNIQ.

A 19H00, Mme SCARICA Béatrice, conseillère municipale est arrivée et Mme CAUVET Francine, adjointe au maire, a quitté la séance.

Lotissement la Jeansarde 3ème tranche : convention ENEDIS pour la réalisation et la remise d'ouvrages électriques de distribution publique en vue d'un raccordement collectif : afin de procéder au raccordement électrique du lotissement, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer la convention devant intervenir avec ENEDIS et valide la proposition de raccordement chiffrée à 21 950.35 E HT.

Convention pluriannuelle de pâturage entre la Commune de Fox-Amphoux et

M. Gaël CAUVIN : à l'unanimité le conseil municipal, autorise M. le Maire à signer ladite convention qui autorise M. CAUVIN à faire pâturer un troupeau constitué d'environ 400 ovins sur les terrains de la forêt communale sur le canton « le Défens » pour une superficie de 352.76 ha ; durée de 6 ans soit du 01/01/2024 au 31/12/2029 ; montant annuel de la redevance 427.20 E.

Location de la boulangerie communale située « Place de la mairie », montant mensuel du loyer : à l'unanimité des membres présents, il est décidé de fixer le loyer mensuel à 450 E et ce à

compter du 01/05/2026.

Bail commercial entre la Commune de Fox-Amphoux et le » « Fournil de François » représenté par M. SORIA François : à l'unanimité, le bail commercial est passé entre la Commune de Fox-Amphoux et M. SORIA, à compter du 1^{er} Mai 2026 pour une période de 9 ans.

Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles du CCFF de Fox-Amphoux sur les communes limitrophes : dans un souci de collaboration avec les Communes limitrophes (Montmeyan Régusse, Moissac-Bellevue, Aups, Sillans-la-Cascade, Ponteves, Tavernes), à l'unanimité des membres présents, M. le Maire est autorisé à signer la convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles des CCFF des communes limitrophes.

Programmation des opérations d'investissement au titre de l'axe 2 « aides aux projets communaux », attribution d'une subvention portant sur l'extension du réseau AEP pour défense incendie du Vieux Village, demande de transfert sur le dossier « programme de restructuration de voirie (Rue Sous Ville et Chemin du Château) : tenant compte que pour des raisons techniques l'extension du réseau AEP ne pourra se faire et afin de ne pas perdre la subvention attribuée (50 000 E), le conseil municipal à l'unanimité, autorise M. le Maire à demander le transfert de ladite subvention sur le dossier « programme de restructuration de voirie » chiffré à 51 381.50 E HT.

Attribution des subventions communales au titre de l'année 2026 : à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer les subventions comme suit :

- 4 000 E à l'association culturelle et animation du Château d'Amphoux
- 4 000 E au Comité des Fêtes de Fox-Amphoux
- 200 E à Radio Verdon
- 350 E à l'association des Chasseurs de Grand Gibier de Fox-Amphoux (*M. CARRODANO, président de ladite association n'a pas pris part au vote*)

Régularisation d'amortissements antérieurs : à la demande du service de gestion comptable de Brignoles, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le comptable de la Commune à procéder aux opérations d'ordre non budgétaire ci-après :

- Débit 2803 / Crédit 1068 : 446.44 E
- Débit 21138 / Crédit 1068 : 770.70 E
- Débit 2805 / Crédit 1068 : 3 409.34 E

Modification budgétaire n°1 sur le budget communal 2026 : le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et suite aux observations du SGC de Brignoles, décide d'apporter les modifications suivantes sur le budget communal 2026 :

= en section de Fonctionnement :

- Au compte 6751/042 (dépenses), déduire la somme de 3 153.80 E et l'affecter au compte 2111 (chapitre 041)
- Au compte 7751/77 (recettes), déduire la somme de 3 153.80 E et l'affecter au compte 1328 (chapitre 041)
- Au compte 6688/042 (dépenses), déduire la somme 5 000.00 E et l'affecter au compte 65315/65 (dépenses)

Orientation et crédits affectés à la formation des Elus : tenant compte des nouvelles dispositions, à l'unanimité des membres présents, il est décidé de valider l'inscription de formations qui devront être faites par les Elus ainsi que l'inscription des crédits s'y rapportant.

AFFAIRES DIVERSES :

= sont désignés à la commission de contrôle des listes électorales, Mme BOURGUIGNON Monique (membre titulaire) et M. FARNAUD Daniel (membre suppléant)

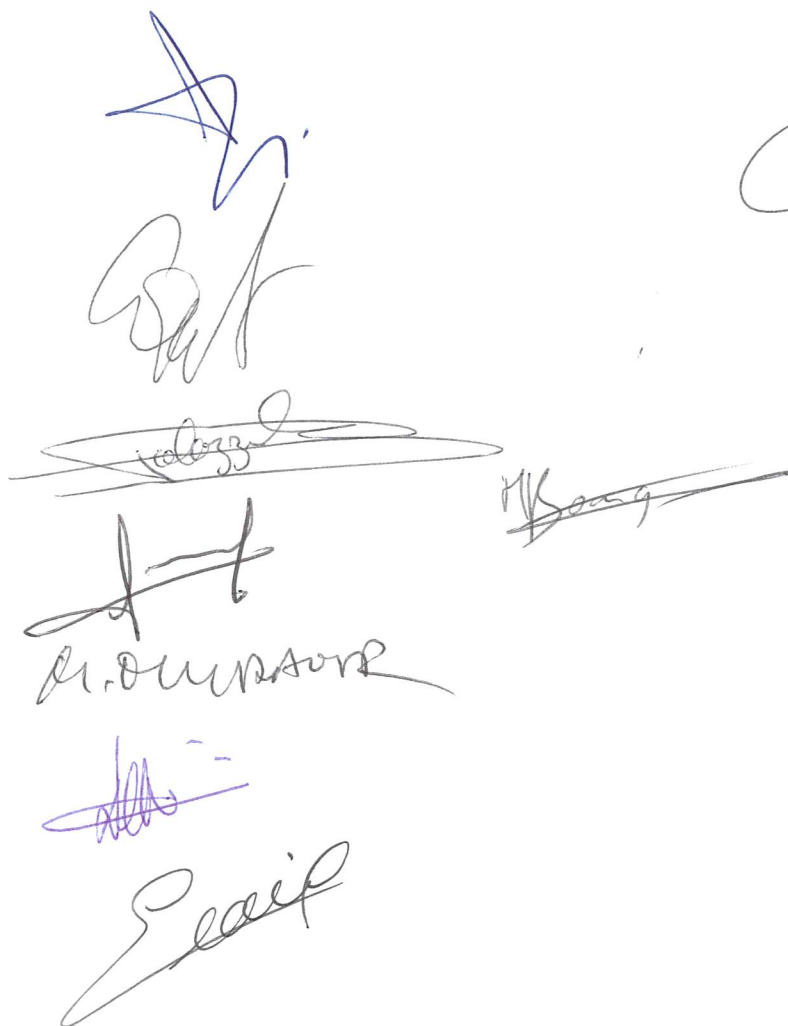
= si besoin, sont désignés au Syndicat Mixte de l'Argens : M. Florent PALAZZOLI (délégué titulaire) et M. CARRODANO Gilles (délégué suppléant)

= M. BOURGUIGNON demande aux membres présents de réfléchir sur la création d'un groupe de travail qui pourrait aider M. le Maire sur des litiges (travaux, contrats, urbanisme, etc).

La séance est levée à 19H45.

Le secrétaire,
BOURGUIGNON Alain

le Maire,
GEOLLE Hubert



A collection of handwritten signatures in various colors (blue, black, purple) and styles, including some that are crossed out or written over. The signatures are arranged in a loose vertical column on the left side of the page, with a few additional signatures to the right. One signature appears to be 'Palazzoli' and another 'Carrodano'. There is also a signature that looks like 'Bourguignon'.



An official circular stamp of the Municipality of Argens-sur-Mer, dated 15/05/2018, with the text 'MAIRIE D'ARGENS-SUR-MER' and '15/05/2018'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Hubert Geolle'.